

→ Ces dispositifs aux finalités différentes impliquent de fait des particularités dans leur animation. Le dispositif du docteur Bère Miesen est animé par un ou deux professionnels du champ médico-social ayant des connaissances sur les types de démence, l'accompagnement des personnes malades, les problématiques des aidants et une expérience de leur accompagnement. Ces professionnels doivent avoir une grande expérience de l'animation de groupes, être attentifs aux places de chacun. Ils doivent être capables d'asseoir une relation de proximité avec les participants, de susciter une conversation ouverte et de briser les tabous. Un psychologue peut assurer ce rôle, représentant ainsi un réel atout pour le dispositif. Les dispositifs tournés vers le répit et le divertissement sont animés uniquement par des bénévoles. Ces derniers doivent également avoir une expérience dans l'accompagnement de personnes souffrant de maladie d'Alzheimer et apparentées, et faire preuve d'une grande disponibilité et capacité d'écoute. Les dispositifs qui allient divertissement et transmission d'informations sont animés par des bénévoles et des professionnels du champ médico-social, notamment des infirmiers. Les prérequis sont identiques. Citons une expérience dans le champ des démences, une envie d'échanger, une nature tolérante et une certaine empathie doublée d'une capacité d'écoute et de repérage des personnes qui ont besoin d'un accompagnement plus spécifique.

Des différences, mais des valeurs et des approches communes

Malgré les différences constatées, les principes organisateurs de ces dispositifs et les valeurs portées par ces derniers sont proches. En effet, ils se rassemblent autour du respect des différences, de l'acceptation, de la reconnaissance et de la valorisation des participants. Ces dispositifs se sont développés afin de réduire l'isolement des personnes souffrant de maladie d'Alzheimer et apparentées, ainsi que de leurs proches. Ils mettent en œuvre des espaces de convivialité, pour favoriser la socialisation des participants et renforcer les liens sociaux.

Les rencontres organisées sont au minimum mensuelles, voire hebdomadaires avec un jour fixe, souvent l'après-midi, d'une durée de deux à trois heures. Le lieu choisi est le même d'une rencontre à l'autre et, autant que possible, hors du champ médico-social. Si certaines rencontres se déroulent dans un café, d'autres s'organisent dans des salles municipales, paroissiales, au sein d'une maison de retraite, voire dans un hôtel. Ces différents espaces sont alors aménagés afin de recréer un décor et une atmosphère de type café.

Développement du concept de Bistrot Mémoire en France

Les « *Alzheimer Coffee* », nés en 1997 aux Pays-Bas, se sont largement développés depuis, principalement sous l'égide des associations locales du réseau Alzheimer Nederlands. Ce concept a ensuite été relancé au début des années 2000 aux Pays-Bas (Jones, 2008), mais aussi en Belgique, en Angleterre, en Irlande, en Suisse et en Grèce. Le concept et l'appellation « *Alzheimer Coffee* » sont déposés et ses critères sont définis.

En France, des dispositifs proches se sont développés sous l'appellation « Bistrot Mémoire ». Le premier Bistrot Mémoire a été initié en 2004 par un collectif d'associations coordonné par la maison de retraite Saint-Cyr, à Rennes, et réuni au sein de l'association « Bistrot Mémoire de Rennes ». Face aux résistances identifiées à l'accès aux institutions sanitaires et médico-sociales, il s'agissait, par le développement de ce dispositif innovant, de proposer un espace-temps de parole et d'échange complémentaire des dispositifs existants.

Ainsi les Bistrots Mémoire se sont développés d'abord dans l'Ouest de la France, puis dans toute la France, avec les objectifs suivants : maintenir et restaurer le lien social du binôme aidant / personne aidée à domicile en proposant des moments de vie, sensibiliser les aidants aux solutions institutionnelles, faire évoluer les représentations de la société sur les personnes atteintes de trouble de la mémoire. L'Union des Bistrot Mémoire fédère aujourd'hui cinquante lieux, mais il n'existe pas de lien de subordination, les différents Bistrots Mémoire évoluant de manière autonome, portés par des instances juridiques diverses. Des journées annuelles de rencontre entre les différents promoteurs de ce dispositif innovant sont également organisées depuis 2005.

Le Bistrot Mémoire est un lieu d'accueil et de rencontre ouvert à des personnes atteintes de troubles neurodégénératifs et leurs aidants. Il est toujours organisé dans un lieu de vie non privatisé et non médicalisé. C'est un lieu public « non stigmatisé » inséré dans la cité : par exemple un café / bistrot ouvert à tous. Dans le bistrot ou café, la vie n'est pas modifiée durant le temps du Bistrot Mémoire.

Le Bistrot Mémoire garantit un accueil inconditionnel des personnes, ainsi que l'anonymat des participants. Ces derniers sont libres d'aller et venir, de décliner ou non leur identité. Un psychologue assure régulièrement l'accueil lors des rencontres. Il est indispensable au suivi, à la mise en lien des participants, au bon déroulement de ces après-midi. La présence de bénévoles formés à l'écoute renforce la qualité de cet accueil.



En général, les séances sont organisées dans l'après-midi, en semaine. Leur durée est d'environ trois heures. Au cours de ce temps, il peut être prévu une intervention de courte durée, permettant d'engager les échanges autour de questions variées. Les interventions relèvent de domaines variés : psychologique, médicale, administrative, sensorielle, artistique (musique, poésie, etc.)... Des intervenants extérieurs sont sollicités pour animer ces moments, experts sur le thème choisi. Parfois, il s'agit aussi du témoignage d'un aidant invité à s'exprimer sur son parcours. Ce n'est pas une intervention magistrale, mais un propos introducteur d'environ trente minutes, invitant au jeu des questions-réponses. La priorité est en effet donnée à l'échange, au témoignage et à la parole des malades et de leurs proches. Le temps d'intervention-échange est fixé à une heure. Une souplesse est possible en fonction de l'intensité émotionnelle ou de l'intérêt quantitatif et qualitatif des questions. Les échanges entre les participants peuvent apporter des réponses aux personnes en souffrance. La séance de Bistrot Mémoire peut également s'organiser autour d'un thème et être animée par le psychologue. La définition d'un thème apporte un cadre aux échanges. Les thèmes sont choisis par le psychologue, en fonction des attentes du groupe.

LE PSYCHOLOGUE, GARANT DU CADRE DU DISPOSITIF

Le psychologue est un des piliers du dispositif de Bistrot Mémoire, et sa participation à l'équipe du dispositif vient s'inscrire comme un principe organisateur. En quoi cette participation est-elle indispensable au dispositif ? En quoi le psychologue constitue-t-il le garant du cadre du dispositif de Bistrot Mémoire ?

L'accueil des participants

Bistrotier, psychologue et bénévoles accueillent les participants au fur et à mesure de leur arrivée au bistrot. Le psychologue porte une attention singulière aux nouveaux participants, afin qu'ils se sentent les bienvenus. Il leur accorde un temps d'écoute particulier, leur proposant de revenir, s'ils / elles le désirent, sur ce qui les amène au Bistrot Mémoire. Lors de cette première rencontre, la personne exprime souvent une grande souffrance. Il est alors essentiel qu'une écoute spécifique lui soit accordée, dans un espace-temps à l'écart du groupe. Le psychologue devra avoir la capacité d'être dans une disponibilité d'écoute profonde et singulière avec une personne, tout en ayant un regard global sur le groupe, ce qui est rendu possible par la présence des bénévoles. →